

APPEL A CANDIDATURE

Accueillez une résidence numérique dans votre bibliothèque !

Contexte :

Dans un objectif de réduction de la fracture numérique et d'appropriation des outils par le plus grand nombre, la Médiathèque départementale expérimente avec les bibliothèques du territoire et leurs publics les outils avancés du numérique. Elle propose aux territoires volontaires des résidences numériques dans le cadre du Schéma départemental de développement de la lecture publique (orientation 3.1).

Objectifs de la résidence :

L'objectif général des résidences numériques est de donner accès à une facette de la création numérique, de faire découvrir une pratique, des outils, des technologies peu accessibles, en mettant en relation les usagers avec des professionnels experts dans ce domaine. L'accent est mis sur la pratique : les usagers sont acteurs de la rencontre et deviennent à leur tour producteur d'un contenu, qui pourra ensuite être valorisé au sein de la bibliothèque.

La résidence « Création d'un film en réalité virtuelle » répond plus spécifiquement aux objectifs suivants :

- Découvrir la réalité virtuelle et ses techniques ;
- Concevoir un film, du scénario au tournage, sur une thématique liée à une problématique actuelle.

Description de la résidence :

Un réalisateur et un animateur de l'association [Culture 360](#) travaillent avec un groupe sur la conception d'un film en réalité virtuelle (VR): initiation à la VR, conception de scénario, tournage et restitution.

Qu'est-ce que la VR ?

Dans un film en Réalité Virtuelle, le spectateur est plongé dans un univers totalement immersif, à 360°, grâce à l'utilisation de casques dédiés.

Il s'agit d'une innovation technologique, mais surtout d'une nouvelle façon de raconter et de vivre les histoires.

Publics :

La résidence s'adresse à un groupe de 8 personnes, à partir de 12 ans.

Il est indispensable que ce groupe soit le même du début à la fin, afin de s'assurer que la progression pédagogique et les étapes de mise en œuvre soient homogènes.

A ce titre, les démarches partenariales seront encouragées : service jeunesse, club ados, club 3^e âge, centre social, école d'art, etc.

Modalités de la résidence :

La résidence sera menée par l'association **Culture 360**, spécialisée dans la médiation culturelle et numérique.

Elle se déroulera en trois temps :

- **Une demi-journée d'initiation** à la réalité virtuelle dans le [VR Bus](#), dispositif ambulant de diffusion de films VR, labellisé Micro-Folie (tout public) ;
- **30 heures d'atelier** avec un groupe, idéalement regroupées sur une semaine. Cependant, pour répondre aux contraintes de la bibliothèque et des partenaires et à la nécessité de travailler avec un groupe identique tout au long de l'action, un découpage pourra être envisagé : en plusieurs sessions, en demi-journées, etc. ;
- **Une demi-journée de restitution** dans le VR Bus.

Le programme détaillé des cinq jours sera élaboré plus précisément en concertation (bibliothèque, Culture 360, Médiathèque départementale, voir annexe : Déroulé de l'action). Les dates seront fixées conjointement entre les acteurs.

Contraintes techniques :

- Un accès wifi ;
- Un espace assez grand pour permettre le tournage sur fond vert (3 mètres de haut). L'espace devra être disponible les deux derniers jours de l'atelier ;
- Un vidéoprojecteur (optionnel) ;
- Un espace assez grand pour accueillir le VR Bus. Cet espace devra être disponible le premier et le dernier jour de la résidence.

Spécifications techniques :

Taille : Bus de ville de 12m de longueur / 2,5m de largeur / 2,88m de hauteur

Poids : 12 840kg

Engagements :

La Médiathèque départementale s'engage à faire intervenir l'association **Culture 360** pour une durée totale de 35 heures et à rémunérer son intervention, qui comprend la formation et les frais de déplacement.

En contrepartie de quoi, il est demandé à la collectivité postulant à ce dispositif de :

- s'engager à s'impliquer activement pendant la résidence, en équipe : cette semaine est un temps privilégié, qui doit permettre aux participants de s'investir durablement. Il est demandé une participation d'au moins un membre de l'équipe, référent de l'action sur toute la durée (à spécifier dans la réponse à l'appel à projet) ;
- accueillir, dans les meilleures conditions, les formateurs de Culture 360 ;
- constituer un groupe d'usagers qui bénéficieront de l'intégralité de l'action ;
- s'investir dans une démarche partenariale : les projets faisant appel à des partenaires locaux seront étudiés avec une attention particulière (offre une garantie de pérennité au projet) ;
- établir un bilan de l'action avec la Médiathèque départementale ;
- participer, autant que possible, aux démarches de valorisation et de médiation des résidences numériques qui pourraient être mises en place par la suite par la Médiathèque départementale (retour d'expérience, partage des réalisations, etc.) ;

- mentionner le Département comme partenaire et financeur du projet, dans toutes les communications concernant cette action (logo « action financée par le Département de Seine-et-Marne »).

Comment postuler ?

Envoyer une candidature à la Médiathèque départementale à marine.francois@departement77.fr et pauline.duterville@departement77.fr avant le 9 mai 2023, comprenant :

- une rapide présentation de votre bibliothèque : équipe, publics, projets liés au numérique (projets existants ou souhaits de développement) ;
- l'expression de votre motivation pour participer à cette action et, le cas échéant, le contexte dans lequel elle pourrait s'inscrire (autres actions numériques, projet autour du jeu vidéo etc.). Si vous souhaitez que le film porte sur une thématique particulière, vous pouvez l'indiquer :
- les moyens mis en œuvre ;
- les publics visés ;
- les personnes pressenties (équipe de la médiathèque ; éventuellement partenaires et/ou usagers) ;
- toute autre information vous paraissant utile.

Le comité de sélection sera composé de professionnels de la Médiathèque départementale et des formateurs de Culture 360.

Calendrier prévisionnel :

Date limite de candidature : 9 mai 2023.

Choix de la bibliothèque par le comité de sélection et information de l'ensemble des candidats : 18 mai 2023.

Mise en œuvre de la résidence : 2^e semestre 2023, à déterminer conjointement entre la bibliothèque et Culture 360.